

DESCRIPTIONS DES ATELIERS

Gestion du risque associé au remblai dans le cadre d'une évaluation environnementale de site - Phase I

Le marché immobilier québécois connaît un essor fulgurant depuis déjà quelques années et ce, dans toutes les régions du Québec. Le développement immobilier d'aujourd'hui est synonyme de densification plutôt que d'étalement. Dans cette perspective, les projets de redéveloppement immobilier imposent une attention particulière à la qualité du remblai urbain.

Dans la foulée de la publicisation de la disposition illégale des sols et du projet de Règlement concernant la traçabilité des sols contaminés excavés, l'enjeu lié à la nature, la qualité et l'origine des remblais se doit de prendre une place prépondérante.

Encore aujourd'hui, le risque associé au remblai est souvent minimisé ou pire, ignoré! Et ce, malgré le fait que la problématique du remblai puisse constituer le plus grand enjeu pécuniaire lors d'une transaction immobilière ou lors d'un projet.

L'atelier a comme objectif de répondre à cette grande question : **En présence de remblai, devrait-on systématiquement recommander une Phase II ?**

Découvrez d'entrée de jeu la position du MELCC face à la problématique du remblai. Comparez subséquentement votre opinion critique à celles de vos pairs face à des mises en contexte diverses: transaction immobilière et/ou financière, mise à jour d'études antérieures, études en vertu de la LQE, etc.

Soyez assuré que le débat sera... hétérogène!

Atelier # 1

Gestion du risque associé au remblai dans le cadre d'une évaluation environnementale de site - Phase I

